

Bulletin de soutien

Bulletin à détacher et à renvoyer à : **Fondation Arc-en-Ciel, 44A rue du Bois Bourgeois 25200 Montbéliard.**
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de "Fondation Arc-en-Ciel". Nous vous adresserons en retour un reçu fiscal.

OUI, je soutiens les projets de la
Fondation Arc-en-Ciel par un don de :

- 30 € 50 € 75 €
 100 € 150 € autre :

**Votre don est déductible des impôts
de 66% à 75% du montant donné.**

N'oubliez pas de tenir compte de votre déduction fiscale
(ex : un don de 100 € = 34 € de dépense réelle)

Les informations nominatives que vous nous transmettez sont destinées uniquement à l'usage de notre organisation. Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de la Fondation Arc-en-Ciel (tel. 03 81 31 23 30), vous pouvez demander leur modification, leur rectification ou leur suppression.